

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	24 (1936)
Heft:	476
Artikel:	Une pionnière : Agnes Jones
Autor:	Jones, Agnes
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262299

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

heures de travail. Les efforts faits par les Associations féminines pour remettre en honneur le service domestique, améliorer les logements et les loisirs des employées de maison, et étendre les lois protectrices en leur faveur, méritent donc d'être appuyés. « Mieux vaut prévenir que guérir » a été le *motto* de toutes les discussions qui ont eu lieu sur ce sujet. Il s'agira donc, dans les années qui viennent, d'étudier la question de la préservation morale, en se servant pour cela des données précieuses de l'enquête sur les causes profondes de la prostitution.

En vue du relèvement moral et social des prostituées, on devrait surtout avoir recours aux services d'assistances sociales spécialisées, en particulier dans la lutte contre le péril vénérable, car elles ont eu l'occasion d'entrer en contact avec les prostituées et peuvent facilement attirer leur confiance. Le débat a montré que l'instruction donnée dans une institution fait partie intégrante de tout plan de relèvement et offre le moyen de sortir les femmes de leur ancien milieu et de les former en vue d'une occupation régulière. Le Comité est tombé d'accord sur les obstacles qui s'opposent au relèvement, par exemple l'activité des souteneurs et la réglementation du vice dans les pays où celle-ci existe. Les gains élevés des prostituées ont été considérés comme une cause spéciale de difficultés, car un travail ne pourrait probablement jamais être financièrement aussi avantageux, mais on a estimé qu'une activité convenablement rémunérée, jointe au sentiment nouvellement acquis de la dignité personnelle et du respect de soi-même, réussirait à attirer celles qui sont désireuses de recommencer leur vie.

Une des questions les plus importantes de l'ordre du jour était la répression des agissements des souteneurs. Il y a déjà plusieurs années qu'une Convention internationale est à l'étude, mais sa réalisation a été retardée, vu la difficulté de définir le terme de « souteneur » ou de punir « tout individu qui exploite la débauche d'autrui » sans frapper du même coup les tenanciers de maison, ce que les pays réglementaristes ne peuvent admettre. Un sous-comité juridique a été à l'œuvre durant l'hiver, et a présenté au Comité un projet de Convention, qui a de nouveau suscité une vive discussion parmi ses membres. Certains d'entre eux pensaient que cette Convention devait tenir compte des législations nationales déjà en vigueur, afin de pouvoir être appliquée par le plus grand nombre possible de pays; d'autres étaient d'avis qu'il fallait prendre pour base de la Convention la législation des pays abolitionnistes, les pays réglementaristes ayant toute la possibilité de faire une réserve lors de la ratification, si leurs lois nationales ne sont pas encore à la hauteur de la législation internationale. C'est cette dernière thèse qui finalement l'a emporté à l'unanimité, et nous ne pouvons que nous réjouir à la pensée que cette Convention, si elle est acceptée par les gouvernements, leur permettra d'atteindre les agents les plus cyniques de la prostitution et de la traite.

Les autorités centrales des pays d'Orient tiendront une Conférence à Bandoeung (Java), en février 1937, pour rechercher les meilleurs moyens de lutter contre la traite révélée

par l'enquête de la Société des Nations. On y étudiera la possibilité d'abolir les maisons de tolérance en Orient, celle d'une collaboration plus étroite entre les autorités centrales, comme entre les autorités et les organisations privées, l'emploi d'un plus grand nombre de femmes dans la police, le contrôle de la migration et la situation des réfugiées russes en Extrême-Orient qui sont déjà ou risquent

de devenir des victimes de la traite. Au sujet de cette dernière question, le Comité a entendu une communication émouvante d'un témoin oculaire parmi ses membres, Dame Rachel Crowdy, prouvant que, depuis l'enquête, la situation tragique de ces réfugiées a encore empiré. Des efforts sont faits actuellement pour trouver l'argent nécessaire à l'envoi en Chine et au Mandchoukouo d'une

agent chargée d'organiser une action de secours. La Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille d'une part, une vingtaine d'associations anglaises d'autre part, ont lancé des appels et organisé des conférences pour trouver des fonds. Ceux-ci arrivent lentement, le temps passe et le nombre des victimes augmente... Et dire que ce problème financier sera résolu si tous les membres des grandes associations féminines consentent à majorer de 10 ct. leur cotisation annuelle. Est-ce vraiment irréalisable ? ...

Comme de coutume, le Comité a pris connaissance du rapport du Secrétaire sur l'état des travaux, des rapports des gouvernements sur la traite et les publications obscènes, et de ceux des organisations bénévoles commentés verbalement en séance par leurs représentants. Les délégués ont exprimé leur grand intérêt pour le travail accompli par les diverses associations et rendu hommage à Josephine Butler, qui en a été l'inspiratrice.

Le Comité, qui avait déserté l'ancien Secrétariat du quai Wilson pour tenir ses séances publiques dans le bâtiment de la Conférence du Désarmement, eut pourtant l'honneur d'étreindre, lors d'une séance privée, le nouveau Palais des Nations. C'était, en effet, la première fois qu'une Commission s'y réunissait. Nous est-il permis d'exprimer le vœu que le bon esprit qui a inspiré ce Comité continue à régner parmi ceux qui, dans le même bâtiment, présideront aux destinées du monde !

Andrée KURZ.



DE-CI, DE-LA

Cours d'esthétique.

Mme Jadwiga Dorosz, docteur en philosophie et privat-docent à la Faculté des lettres, donnera à l'Université de Genève les trois cours suivants: *Introduction à l'esthétique: Les principes fondamentaux* (le mardi à 18 heures, salle 45); *Le développement du sentiment esthétique chez l'enfant* (le mercredi à 18 heures, salle 45); et *L'histoire de l'esthétique* (jeudi à 18 heures, salle 17). Ces cours ont commencé le 21 avril.

Un hommage mérité.

Un Comité vient de se former à Londres pour offrir à Mr. et Mrs. Pethick Lawrence, en témoignage de reconnaissance pour leur activité suffragiste, démocratique, et internationale, leur portrait exécuté par l'une des plus remarquables artistes britanniques contemporaines, Dame Laura Knight, membre de l'Académie Royale de peinture.

Ce Comité, dans la liste des membres duquel nous lissons les noms de nombreux féministes, et notamment de Mrs. Corbett Ashby, notre présidente suffragiste internationale, est également patronné par plusieurs Associations féministes, tant britanniques qu'internationales, ayant leur siège à Londres. C'est dire l'intérêt que l'on porte à cette manifestation qui honore deux vaillants et infatigables pionniers de notre cause. Tous les dons, accompagnés d'une signature, qui figureront dans un « Livre d'or » offert à Mrs. et Mrs. Pethick Lawrence, seront reçus avec reconnaissance par la trésorière de ce Comité, Miss H. Leslie, Glebe House, Glebe Place, Chelsea, Londres, S. W. 3.

Une pionnière : Agnes Jones

Fille d'un colonel anglais, Agnes Jones vécut sa jeunesse en Irlande, ne présentant rien de remarquable physiquement et intellectuellement, mais adorant la nature et se dépensant au service des malades indigents du voisinage. Les feux de tourbe des misérables huttes irlandaises encombrées de gens et de bêtes occasionnaient des brûlures fréquentes et c'était toujours la jeune Agnes qu'on appelait à l'aide.

En 1853, elle fit la connaissance du pasteur Friedner qui dirigeait alors un établissement de diaconesses à Kaiserswerth et elle souhaita vivement être de ses élèves, comme l'avait été Florence Nightingale. Sa mère, imbue d'idées victoriennes sur le travail professionnel des jeunes filles de bonne famille, refusa de lui laisser suivre sa vocation jusqu'en 1862. Agnes alors âgée de trente ans visita des établissements de diaconesses en Suisse, entre autres celui de Saint-Loup, et s'inscrivit à l'Ecole Nightingale de l'hôpital Saint-Thomas à Londres.

De là, au bout d'une année, elle passa à la direction du « Great Northern Hospital » où l'attendait une besogne ardue, rendue plus difficile par l'incompétence des infirmières sous ses ordres.

Dès lors se dessine sa véritable vocation et son grand but: former des infirmières qualifiées pour les diverses services de l'assistance publique, des work-houses, ou asiles de vieillards, d'invalides et d'incapables, qui étaient alors dans un état lamentable. Agnes Jones se donna corps et âme à cette réforme urgente, et, comme surveillante des asiles de Liverpool, accomplit des mi-

Figures et portraits de femmes

Infirmières

A la Croix-Rouge : Marthe Celmins

Mme Marthe Celmins naquit à Dzerbene, en Lettonie. Après avoir achevé ses études secondaires à Riga, elle suivit les cours de la Faculté des sciences naturelles de l'Université de Tartu.

A la déclaration de la guerre en 1914, Mme Celmins prit son diplôme d'infirmière à Riga, et fut ensuite affectée à l'hôpital militaire de Grodno, où elle se versa au soin des blessés et des malades. Lorsqu'en 1916 il fut procédé à l'organisation d'un hôpital spécial pour les militaires lettons, Mme Celmins fut chargée par le médecin en chef de cet établissement qui, plus tard, fut le fondateur et le premier président de la Croix-Rouge lettone, d'y occuper le poste d'infirmière-chef. C'est en cette qualité qu'elle eut l'occasion de mettre en valeur ses grandes qualités d'organisatrice et de femme de cœur. A cette époque, elle avait déjà une conception très nette des principes fondamentaux du service social moderne dans les hôpitaux: entrer dans la vie même du patient et lui éviter l'influence déprimante de cette atmosphère privée de toute chaleur, propre aux établissements qui ne considèrent que le traitement physique du malade, sans se soucier de son état psychique.

Quand, en 1918, l'armistice mit un terme dans bien des pays aux horreurs de la guerre, la tâche de Mme Celmins ne se trouva pas terminée. En 1919, la Lettonie est attaquée par la troupe de Bermont et la Croix-Rouge lettone procéda d'ur-

gence à l'organisation d'un hôpital à Riga. C'est encore vers Mme Celmins que se tournent les dirigeants pour lui demander de se charger de l'organisation des différents services. En cette circonstance, son mérite fut d'autant plus grand que l'activité de l'hôpital à cette époque était dû à d'infinies difficultés provenant du fait que, par suite des péripeties de la guerre, le matériel de l'hôpital avait été, à différentes reprises, détruit et dispersé.

Puis, la guerre terminée, il s'est agi d'atisser, non seulement parmi les anciens combattants, mais aussi parmi la population civile, toutes les conséquences morales et sociales qui avaient engendrées les maux nés de plusieurs années de guerre. Pour apporter une aide efficace à tous ces malheureux, il fut décidé de créer un organisme social: « Le Conseil des Régions Dévastées ». Mme Celmins fut appelée à diriger cet organisme qui avait pour objet l'assistance aux enfants. Le jeune Etat lettton, absorbé par ces multiples tâches d'organisation, ne pouvait pourvoir au relèvement économique des contrées dévastées. Il lui était impossible d'organiser les secours médicaux et l'assistance sociale. Afin de remédier à cet état de choses, Mme Celmins prit contact avec différentes organisations qui, touchées par la détresse de tant de familles, et particulièrement la Croix-Rouge américaine, offrirent leur appui le plus chaleureux. Grâce à leur intervention, il fut possible d'assurer le ravitaillement, l'habillement et le logement de ces populations dépourvues de tout ce qui est nécessaire à l'existence, d'ouvrir des centres de santé, de créer le système des « parents adoptifs », en faisant appel à la générosité des per-

sonnes de l'étranger. Les centres de santé organisés dans les régions dévastées ont contribué dans la plus large mesure à l'amélioration de la santé de la population. Ici encore, le dévouement de Mme Celmins et de ses collaborateurs fut au-dessus de tout éloge.

Le nom de Mme Celmins est encore attaché au développement du « nursing » en Lettonie. Dans le jeune Etat lettton, tout était à faire dans ce domaine. En 1920, alors qu'elle assumait les fonctions d'infirmière-chef à l'hôpital de Riga, elle organisa dans le cadre de cet établissement sa première école d'infirmières. Bientôt, le gouvernement confia à la Croix-Rouge le contrôle et l'enregistrement des infirmières professionnelles. C'est elle qui élabora les statuts de l'Association des Infirmières de la Croix-Rouge lettton qui, unanimement, lui offrit la présidence de l'Association. Décrire son activité depuis cette date serait faire jour après jour l'istorique du développement de la profession d'infirmière en Lettonie.

Débordant le cadre national, l'activité de Mme Celmins s'est également portée vers les organisations internationales qui favorisent l'essor de la profession de l'infirmière: la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et le Conseil international des Infirmières. Les grands services rendus par Mme Celmins, au cours des travaux et des réunions de ces deux organisations internationales, ont placé sa personnalité au tout premier rang des grandes figures à qui les infirmières du monde entier sont redévolées des progrès et des avantages attribués à leur profession.

(Service de presse de la Ligue des Croix-Rouges.)

Sur les pas de Joséphine Butler

Un anniversaire en Grande-Bretagne

Les 23 et 24 avril dernier, l'Association britannique d'Hygiène morale et sociale, qui constitue la Branche anglaise de la Fédération abolitionniste internationale, a célébré le cinquantième anniversaire de l'abrogation de ce qu'on appelle couramment outre-Manche « les C. D. Acts » (loi sur les maladies contagieuses). On sait en effet que c'est en 1886, grâce aux efforts, dont on ne dira jamais assez la vaillance et la persévérance, de Joséphine Butler que furent supprimées en Grande-Bretagne des dispositions légales, qui, sous prétexte de protection de la santé publique, tendaient à établir le système aussi inique qu'inutile de la réglementation de la prostitution.

Plusieurs grandes séances publiques ont eu lieu à cette occasion à Londres, auxquelles prirent notamment la paroisse Miss Maude Royden, la prédicatrice bien connue, des parlementaires et des professeurs, et une Française, Mme Pesson-Depret, qui représentait non seulement plusieurs organisations féminines et féministes, mais aussi le mouvement abolitionniste français, la France était encore un des pays où la maison de tolérance est officiellement patentée par l'Etat. Et de toutes ces manifestations s'est dégagé à nouveau le fait qui nous avait tant frappée, lors du jugement de Joséphine Butler à Londres en 1928, soit l'étroite relation entre le mouvement abolitionniste et notre mouvement féministe. « Nous nous révoltons... » s'est écrite un jour Mrs. Butler, et là fut sa force et son inspiration. Nous nous révoltons, nous femmes contre l'abominable contrainte imposée à quelques-unes d'entre nous; nous nous révoltons contre le déni de justice dont elles souffrent; nous nous révoltons contre cette atteinte illégale à leur liberté individuelle, et par conséquent, du fait de la grande loi de solidarité qui unit entre elles toutes les femmes, à notre liberté à toutes. Et c'est ce sentiment inassouvi de justice, cette réprobation profonde de la double morale qui excuse pour un sexe ce qu'elle condamne pour l'autre, qui, aussi bien que son inspiration religieuse si profondément large et compréhensive, ont fait de Joséphine Butler une incomparable apôtre. C'est pourquoi l'on ne saurait comprendre — et pourtant, malheureusement, le fait se présente parfois encore dans notre pays notamment — que toutes les féministes ne soient pas des abolitionnistes convaincues, dans toute l'étendue du terme, et que, réciproquement, toutes celles qui préoccupent les problèmes de moralité publique ne soient pas des féministes ferventes.

L'expérience de Grenoble

Par une coïncidence de date pour le moins intéressante, c'est également le 23 avril dernier qu'à Genève alors, un nombreux public convié par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale et l'Association du Sou J. Butler, s'est réuni pour entendre Mme Mirande, présidente de l'Association dauphinoise d'hygiène sociale et fondatrice de cet « Abri »

racées véritables au milieu d'immenses difficultés. Après dix-huit mois d'efforts, elle constatait que son travail n'avait pas été inutile quand, en soignant une de ses infirmières, elle contracta le typhus qui l'enleva à l'âge de trente-cinq ans.

En 1932, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'énergie pionnière, un service solennel fut célébré dans la cathédrale de Liverpool. Sur son monument funéraire, Florence Nightingale avait fait graver les mots suivants: « Agnes Jones consacra sa vie au service de Dieu, des malades, des indigents, durant les jours de santé et de joie. Elle mit son bon sens et ses capacités pratiques dans son travail et mourut à son poste parmi les pauvres et les affligés, encore en pleine fleur de son âge... »

A la mémoire de la pionnière disparue, Florence Nightingale écrit souvent d'élogieuses paroles et, incidemment, cette remarque pleine de sens: « Le soin des malades est un art et requiert une dévotion aussi exclusive et une préparation aussi complète que l'art du peintre ou du sculpteur. Car qu'est-ce que la toile inerte ou le marbre froid en regard du corps humain qui est le temple de l'esprit divin? C'est un des beaux-arts; je dirais presque le plus beau des arts... Dans l'art de soigner, il n'y a point place pour l'amateur... »

L'hommage rendu après la mort d'Agnes Jones compense le peu d'encouragement reçus de son vivant de la part des ecclésiastiques et des laïques. « Mais qu'importe, pensait-elle, je crois que nous avons eu les bénédictions des pauvres gens; je n'ai jamais regretté d'avoir entrepris ma tâche et je n'ai jamais désiré l'abandonner... »

V. DELACHAUX.

(D'après « The International Nursing Review »)

dont notre journal a déjà parlé¹ exposer les expériences faites à Grenobles après la fermeture des maisons de tolérance.

« L'expérience de Grenoble », comme il est courant de l'appeler dans les milieux préoccupés de moralité publique et de lutte anti-vénérienne, est en effet des plus intéressantes, en prouvant que les moyens efficaces pour maintenir la propreté de la rue, pour lutter efficacement contre les maladies vénériennes ne consistent pas, comme une opinion mal informée le croit trop souvent, en mesures de contraintes administratives, mais bien au contraire en un ensemble coordonné de mesures sociales et hygiéniques: ouverture de nombreux dispensaires anti-vénériens et antituberculeux gratuits et libres, homes où peuvent se réfugier les malheureuses victimes des souteneurs, action sociale développée d'infirmières et d'assistantes sociales spécialisées, de police féminine aux compétences étendues; et derrière toutes ces institutions, création d'une opinion publique avertie et consciente de ses responsabilités morales et sociales.

La chaleur de cœur, la conviction profonde, avec lesquelles Mme Mirande a défendu ces idées, en les basant sur des exemples nombreux, ont profondément impressionné son auditoire, et en des périodes où des plaintes surgissent à chaque instant chez nous sur l'état de la rue, auront certainement contribué à faire comprendre à beaucoup de quel côté se trouve le vrai remède. Nous tenions à y insister ici.

E. Gd.

¹ Voir le Mouvement, No 472, sous la rubrique: « Glané dans la presse. » Celles qu'on relève. »

La bête noire du soi-disant „double salaire“

Le Service de presse de l'Association suisse pour le Suffrage nous communique la savoureuse et significative histoire qui voici:

Dans la commune zurichoise de Turbenthal, 334 électeurs, combattant au nom du principe sacré: « lutte contre le double salaire », ont voté contre la réélection d'une institutrice secondaire mariée, en fonction depuis 23 ans. 303 autres électeurs qui, sans se laisser aveugler par une vaine phraséologie, voulaient conserver à la commune les services d'une excellente institutrice ayant fait ses preuves, restèrent en minorité.

L'étonnement suscité par ce résultat fut tel que 120 citoyens déposèrent une motion tendant à faire appel à nouveau à l'institutrice ainsi renvoyée, et disant entre autre qu'une grande partie des opposants avaient été eux-mêmes effrayés du résultat obtenu, qui dépassait de beaucoup la manifestation de principe qu'ils avaient voulu faire en déposant leur « non » dans l'urne.

Étudiée dans une assemblée de commune, à laquelle assistaient environ 300 électeurs, cette motion fut... repoussée à une majorité des deux tiers !

Sans commentaires !



Les femmes et les livres

Le 18 mars dernier, Mme Gabrielle Petkeviciat, célèbre écrivain, auteur de plusieurs romans et œuvres politiques lithuanienne, a fêté son soixante-cinquième anniversaire. Encore sous le régime russe, quand le livre lithuanien était prohibé et la presse publiée en cachette en Allemagne, elle collaborait confidentiellement aux journaux lithuaniens. Elle fut la première à défendre la cause de la femme lithuanienne et prit part au premier Congrès des femmes de Lithuanie, en 1907, quand la Lituanie était encore opprimée par la Russie. En 1920, à titre de doyenne, elle ouvrit la Diète à Kaunas.

Mme G. Petkeviciat avait pris part au Congrès International des Femmes à Genève et a créé en 1920 la Branche lithuanienne de la Fédération abolitionniste. Professeur au gymnase de jeunes filles pendant plusieurs années, elle travaille beaucoup actuellement comme écrivain, malgré ses 75 ans.

Le Président de la République, à l'occasion de son jubilé, lui a conféré l'Ordre Gediminas de 1re classe. C'est la première fois qu'une femme lithuanienne est honorée d'une si haute distinction.

Les organisations féminines ont été bien heureusement Mme G. Petkeviciat en lui souhaitant de continuer son fructueux travail pendant de longues années encore. F. G.



Cliché « La Française »
Dans un village d'Auvergne, l'affiche suffragiste de l'U. F. S. F. provoque la curiosité et l'approbation

Les femmes et la paix

Un vibrant appel pour la paix adressé par radio par Lady Astor, aux femmes de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie, la duchesse de la Rochefoucauld, présidente de l'Union nationale pour le vote des femmes, a répondu, également par radio. « Nous souhaitons, dit-elle, qu'il soit fait appel au sens pratique de celles qui assurent l'économie familiale pour organiser un monde plus harmonieux où seront substituées aux solutions par la force les solutions qu'inspirent l'intelligence et le cœur. »

La campagne suffragiste

Autour des élections françaises
(Suite de la 1^e page.)

L'Union française pour le suffrage des femmes mena aussi une propagande analogue à celle qu'elle avait faite lors des dernières élections, en faisant à Paris, en banlieue et dans les départements, un important affichage consenti par des candidats de bonne volonté, les uns soutenant réellement une campagne féministe, les autres se contentant d'offrir leur nom et leur patronage. A Paris, 24 candidats féministes effectifs se présentèrent. L'affiche, beaucoup lue et commentée, a été trouvée juste et raisonnable dans ses revendications; des journaux la reproduisirent, et plusieurs des candidats féministes la demandèrent spontanément pour la placer dans leur permanence et l'afficher sur leurs panneaux.

L'Union organisa aussi des réunions publiques dans presque tous les arrondissements, et ses militantes intervinrent dans les réunions de candidats. L'impression générale qui s'en dégage est que le peuple parisien est acquis au féminisme: il ne se présente, en effet, plus aucun contradicteur sérieux, et on apporta même des arguments supplémentaires en faveur de notre cause.

En province, l'exemple type de réunion est celui de Lorient. Un cartel féminin, formé en vue de la campagne suffragiste par l'U. F. S. F., les veuves de guerre, les Syndicats des ouvrières de l'arsenal, des ouvrières de l'habillement, des postières, des sages-femmes, des fonctionnaires municipales, organisa cette manifestation publique, nouveauté pour Lorient, et à laquelle des représentantes de chacun des groupements ci-dessus prirent la parole. A Saint-Brieuc, un candidat féministe effectif se présenta en la personne de M. Etienne, fils de la présidente du Groupe de l'U. F. S. F. de cette ville.

Le Comité contre la guerre et le fascisme procéda aussi par interventions et par affiches illustrées, sur lesquelles la femme, l'enfant, la lutte immense à engager contre les fléaux sociaux, la maladie, le taudis, la guerre, étaient abondamment représentés.

Quant à l'Union civique et sociale, elle n'apporta qu'une seule affiche réclamant le vote familial uni au vote féminin.

La femme nouvelle, enfin, qui a à son actif une campagne pour les élections sénatoriales, une autre pour les élections municipales où Mme Weiss posa sa candidature « blanche » de

conseillère municipale dans le XVIII^e arrondissement, a affronté les élections législatives avec la même volonté de démonstration pratique. Deux candidates à la députation sollicitèrent les suffrages des électeurs et... des femmes du Ve arrondissement: Mme Louise Weiss, elle-même agrégée d'histoire, et Mme Denise Finat, la veuve de l'aviateur. Chacune avait sa permanence, surmontée d'un calicot à son nom; il en partait tous les soirs de réunion électorale, des militantes désignées pour prendre la parole. Elles faisaient, selon les lieux, envers les candidats effectifs, de l'opposition ou du soutien, et toujours de la propagande pour les candidates et pour la cause féministe. Cet effort fut couronné par une grande manifestation au Palais de la Mutualité, à laquelle participèrent des personnalités féminines de l'écran, du théâtre et de la politique. Deux candidats effectifs de l'arrondissement apportèrent leur adhésion: le colonel Raynal et M. Raoul Brandon.

Le vote dans le Ve arrondissement

Dimanche, enfin, la Française a voté dans le Ve arrondissement de Paris.

Le matin, des femmes, des jeunes filles, quelques jeunes gens de bonne volonté, gagnaient avec leurs grandes urnes en carton hermétique closes leur section de vote. Ils s'installaient qui en plein vent, — et il plut une partie de la journée, — qui sous l'abri aimablement prêté d'une terrasse de café ou d'une tente de commerçant. Une cinquantaine de ces postes étaient disséminés dans l'arrondissement, et offraient aux votants trois sortes de bulletins: vert pour les voix masculines, roses pour les voix féminines portant le nom de l'une ou de l'autre des candidates, blancs enfin sur le seul principe du vote féminin.

Dès 9 h. 30, au boulevard Saint-Michel, les reporters et leurs photographes assiégeaient la permanence de Mme Louise Weiss, d'où ils devaient partir en tournée à travers quelques-unes des rues les plus populaires des circonscriptions des candidates. Défilé de voitures ornées de placards: « La Française veut voter », et, ouvert par le grand fourgon rouge de l'Intransigeant contenant tout son matériel de prises de vues.

A une extrémité de la rue Mouffetard, la section de vote se dressa en plein marché, dans le robuste parfum des légumes, du fromage et des poissons, au milieu des cris des marchandes et des vendeuses de journaux fort nombreux ce jour d'élections. Ce matin dominical canalisé tout le long de l'étroite rue un flot presque infranchissable de population. Des femmes, filet ou sac de toile cirée au bras, jettent des regards de curiosité, de suspicion parfois, échangent bas des réflexions peu amères: « Elles feraient mieux de repérer des bas. » — Moi, je reprise mes chaussettes et je fais mon pot-au-feu; ça me suffit. » Mais il y a aussi des convaincues et des zélées: « Où qu'elles installent leur boutique, que j'y aille signer? » dit l'une d'elles en voyant l'urne déambuler en quête d'un emplacement favorable.

Les hommes, eux, paraissent plus compréhensifs et se montrent galants. Un brave citoyen en manches de chemise, un chou et un pot de sain-doux dans le creux du bras, va remplir son bulletin vert. Tout se passe dans l'ordre, sans dé-